Données de fréquentation. Janvier-Février 2022

Roussillon Aspres Conflent

Zone territoriale

Ce bulletin d'information présente les résultats de l'exploitation des données issues du dispositif Flux Vision Tourisme développé par Orange en collaboration avec l'association Nationale des Agences de Développement Touristique. Ces données sont produites à partir des traces laissées par les utilisateurs de téléphones mobiles sur le réseau Orange, données redressées et corrigées par l'opérateur afin de fournir des statistiques relatives à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire observé. Comme pour toutes autres estimations ces éléments doivent être considérés avec précaution et rapprochés des autres informations disponibles sur l'activité touristique du territoire et sa fréquentation. Les résultats sont logiquement conditionnés par les partis-pris de méthode et les définitions retenus dans le cadre du dispositif FVT. Nous recommandons donc de les prendre en compte. Les définitions des termes utilisés dans ce bulletin sont ainsi rappelées en annexe.

Données : ADT des Pyrénées-Orientales/Flux Vision Tourisme
Exploitation : Eric Maurence Consultants

Contexte : configuration de la période

25 jours de semaine neutres (42,4%) pour 34 jours potentiellement non ouvrés (57,6%)

	Janv		Févr.		Janv-Févr.	
Nombre de jours	31		28		59	
Jours neutres de semaine	21	68%	4	14%	25	42%
Vacances, j. fériés et week-ends	10	32%	24	86%	34	58%
Week-ends	10	32%	8	29%	18	31%
Jours fériés	1	3%	0	0%	1	2%
Ponts (potentiels)	0	0%	0	0%	0	0%
Vacances toutes zones	2	6%	24	86%	26	44%
Vacances zone C	0	0%	1	4%	1	2%
Vac., jours fériés Catalogne	7	23%	1	4%	8	14%

Ordre de priorité dans l'affichage dans le graphique : (1) Jours fériés (2) week-ends (3) Vacances zone C (4) Vacances toutes zones. Les vacances de la zone du département (zone C) sont indiquées si elles se déroulent sur des périodes spécifiques.

Types de journées

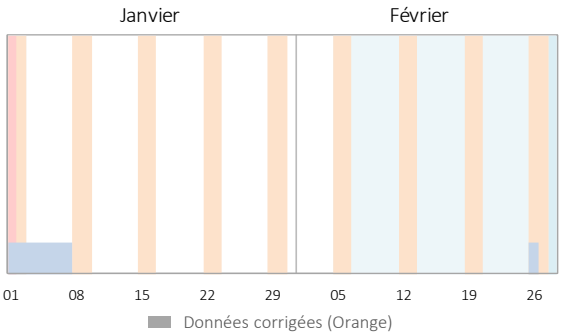

1 Nombre de personnes présentes par jour[1]

Personnes vues au moins deux heures durant la journée entre 6 heures du matin et minuit

01 Nombre moyen de personnes présentes par jour

14 800 en séjour
Avec nuitée(s)

42 000 à la journée
Sans nuitée

+ Transit (présence de moins de 2 h) : **110 600 personnes**

Nb moyen de personnes par jour	Janv	Févr.	Janv-Févr.
Présence en séjour (avec nuitées)	13 680	15 940	14 750
Présence à la journée (sans nuitée)	39 600	44 690	42 020
Ensemble des visiteurs	53 280	60 630	56 770
Personnes en transit (< 2 h)	104 190	117 660	110 580

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Évolution journalière de la fréquentation

En moyenne 56 800 personnes par jour, en séjour ou à la journée

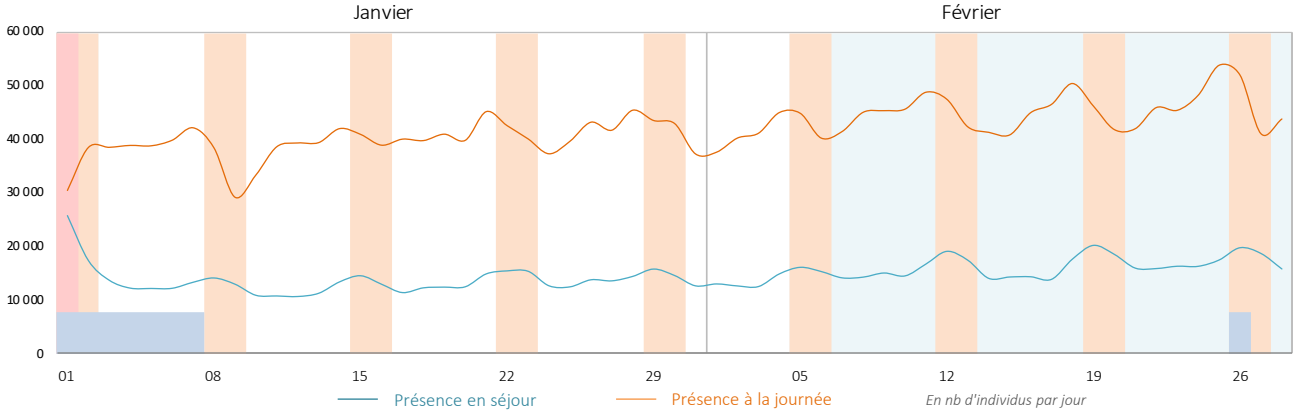

[1] Segments Flux Vision pris en compte dans les évaluations (voir définitions en annexe) :
Présence en séjour = "Touristes" et "Habituellement présents".
Présence à la journée = "Excursionnistes" et "Excursionnistes récurrents".

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée entre 6 heures du matin et minuit

Pour aller plus loin… l'évolution de la fréquentation par niveau de présence

Nb moyen de personnes par jour	Janv	Févr.	Janv-Févr.
Présence en séjour (avec nuitées)	13 680	15 940	14 750
Touristes (sens commun)	6 220	7 340	6 750
Habituellement présents	7 460	8 600	8 000
Présence à la journée	39 600	44 690	42 020
Excursionnistes	13 410	15 930	14 610
Excursionnistes récurrents	26 190	28 760	27 410
Ensemble hors transit	53 280	60 630	56 770
Personnes en transit (< 2 h)	104 190	117 660	110 580

Ensemble des visiteurs : français et étrangers, intra et extra-départementaux

Le dispositif Flux Vision distingue deux catégories de visiteurs en séjour et de visiteurs présents à la journée selon la fréquence de leur venue sur le territoire. Les personnes présentes en séjour sur une durée limitée de manière occasionnelle constituent la catégorie des "touristes". Celles présentes de manière fréquente correspondent aux "habituellement présents". De même, les personnes venues sur le territoire à la journée (sans nuit sur place) sont réparties entre les "excursionnistes" pour les personnes venues de manière occasionnelle et les "excursionnistes récurrents" pour celles venant fréquemment. La prise en compte des catégories "touristes" et "excursionnistes" permet de mieux caractériser le phénomène touristique. La présence des excursionnistes récurrents résulte par exemple en grande partie des déplacements pour motif professionnel (trajets quotidiens entre le lieu de domicile et le lieu de travail).

Visiteurs présents **en séjour**

Visiteurs présents **à la journée**

Présence occasionnelle

Touristes *(sens commun)*

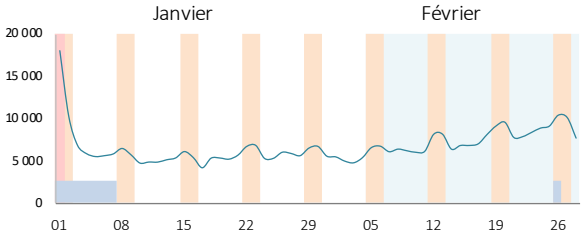

Excursionnistes

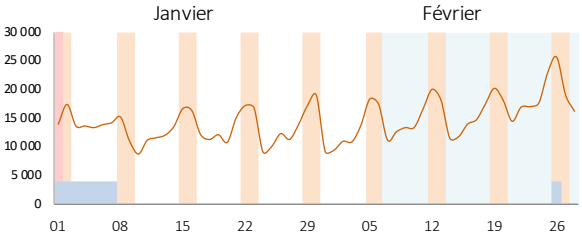

Présence fréquente

"Habituellement présents"

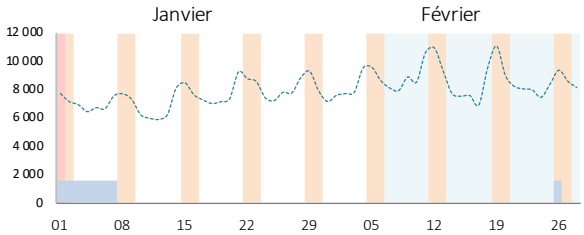

Excursionnistes récurrents

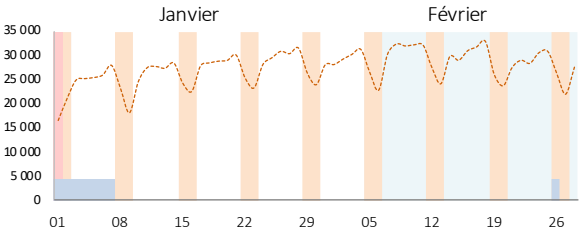

A noter : chiffres conditionnés par les déplacements pour motifs professionnels "domicile-travail"

Max et min de fréquentation

	Janvier		Février	
	Min	Max	Min	Max
Touristes	lun 17	sam 01	jeu 03	sam 26
	4 180	18 120	4 770	10 440
Excursionnistes	lun 10	dim 30	mar 01	sam 26
	8 800	19 070	9 500	25 740

Fréquentation par type de journée

	Janvier		Février	
	Touristes	Excurs.	Touristes	Excurs.
Jours de semaine neutres	1,00	1,00	1,00	1,00
Jours de semaine vacances	-	-	x1,41	x1,34
Week-ends neutres	x1,16	x1,34	-	-
Week-ends vacances	x2,62	x1,30	x1,68	x1,74

(jours neutres = hors vacances, ponts et jours fériés)

Les coefficients multiplicateurs rendent compte de l'augmentation ou de la diminution de la fréquentation durant les périodes non ouvrées. La base de référence est le niveau moyen de fréquentation durant les jours de semaine "classiques", hors vacances, ponts ou jours fériés.

Roussillon Aspres Conflent

Zone territoriale

1 Nombre de personnes présentes en journée (fin)

Personnes vues sur le territoire durant la journée entre 6 heures du matin et minuit

Nombre total de journées visiteurs

3,35 millions de journées-visiteurs (présence 2 heures ou plus)

Nb total de personnes par jour	Janv	Févr.	Janv-Févr.
Présence en séjour (avec nuitées)	424 030	446 370	870 400
Touristes (sens commun)	192 810	205 460	398 270
Habituellement présents	231 220	240 910	472 130
Présence à la journée	1 227 720	1 251 110	2 478 830
Excursionnistes	415 860	445 900	861 760
Excursionnistes récurrents	811 860	805 210	1 617 070
Ensemble (hors transit)	1 651 750	1 697 480	3 349 230
Personnes en transit (<2 h)	3 229 830	3 294 390	6 524 220

Visiteurs intra et extra départementaux. Définition des catégories en annexe
Visiteurs excursionnistes extra-départementaux : janvier = 219990, février = 264480.
(données reprises dans le baromètre bimestriel. Cf. site de l'ADT66)

Répartition des journées-visiteurs

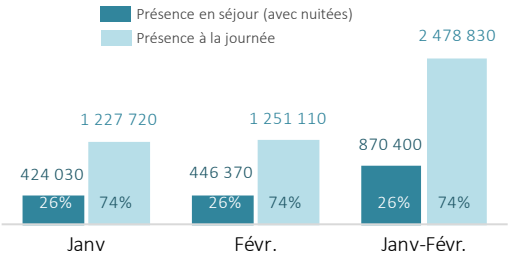

2 Comparaison de l'évolution de la fréquentation avec celle du reste du département

- Fréquentation des "touristes" et des "excursionnistes" provenant de l'extérieur du département (français et étrangers)
- En nombre de journées-visiteurs

Touristes
(présence non fréquente en séjour)

Excursionnistes
(présence non récurrente à la journée)

Territoire

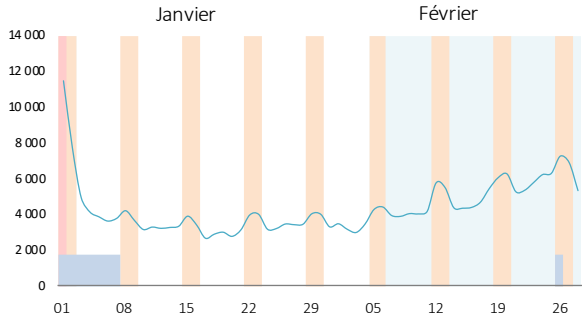

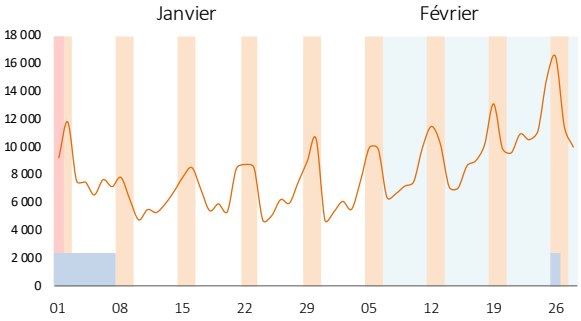

Reste des Pyr.-Orient.

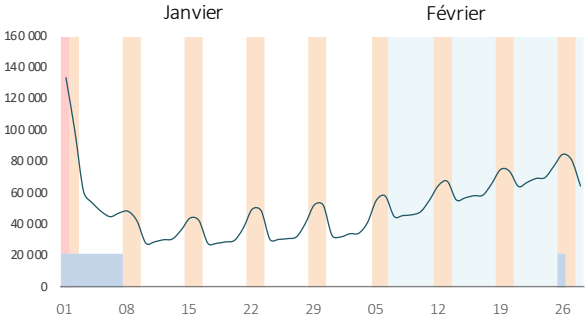

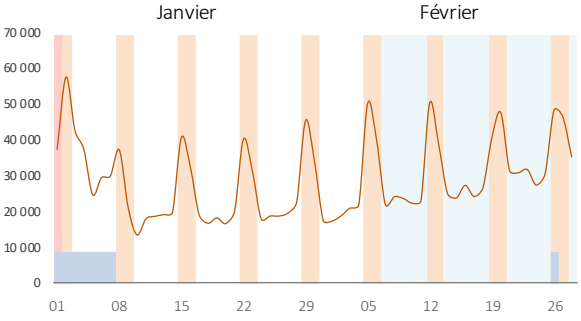

3 Le nombre de nuitées touristiques

01 Nombre moyen de nuitées par jour

4 900 nuitées touristiques en moyenne par jour

10 200 nuitées en comptant les "habituellement présents"

Nb moyen de nuitées par jour	Janv	Févr.	Janv-Févr.
Touristes (sens commun)	4 330	5 550	4 910
Habituellement présents	4 940	5 680	5 290
Ensemble hors transit	9 270	11 240	10 200
Transit nocturne (< 2 h)	2 910	3 090	2 990

(Définition des catégories en annexe)

Évolution journalière du nombre de nuitées

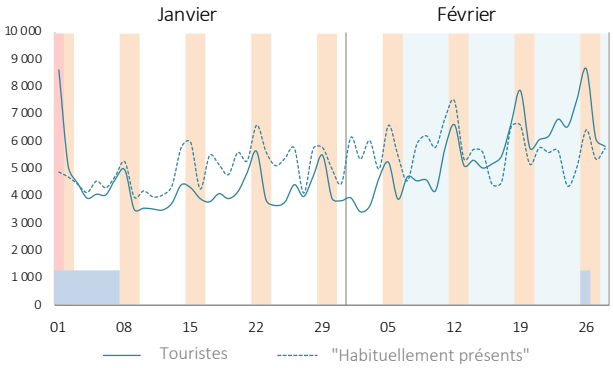

Nombre total de nuitées

0,29 millions de nuitées touristiques au cours de deux mois

0,60 millions avec les "habituellement présents"

Nombre de nuitées	Janv	Févr.	Janv-Févr.
Touristes (sens commun)	134 080	155 520	289 600
dont extradépartementaux*	94 150	113 090	207 250
Habituellement présents	153 150	159 150	312 300
dont extradépartementaux	25 370	25 040	50 420
Ensemble	287 230	314 670	601 900

*Données reprises dans le baromètre départemental (Cf. site ADT66)

Nombre mensuel et bimestriel de nuitées

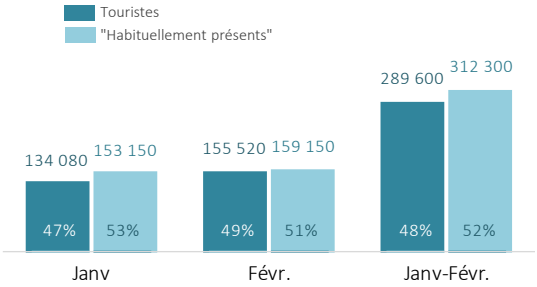

4 Les jours d'arrivée et de départ ("Touristes" extra-départementaux)

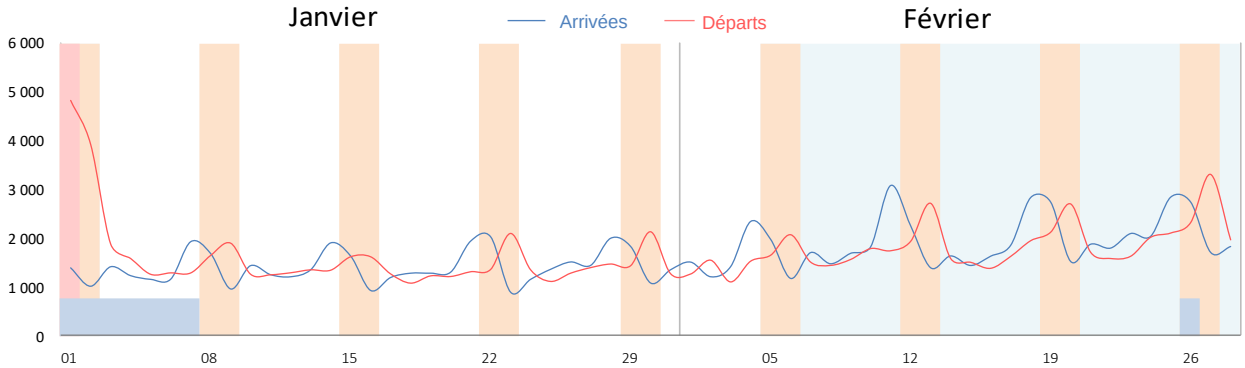

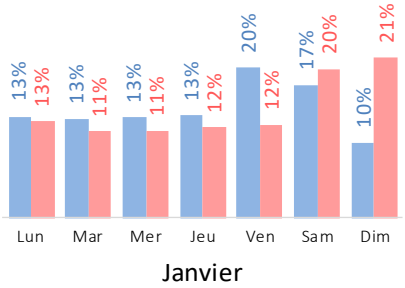

Répartition des arrivées et des départs par jour

Arrivées
Départs

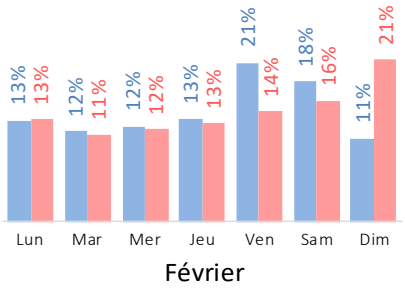

5 Provenance 1 | La fréquentation intra-départementale

Dans le dispositif Flux Vision Tourisme la fréquentation intra-départementale est constituée par les individus dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département. Cet indicateur est utilisé ici pour donner une approximation de la fréquentation générée par les habitants du département dans les autres zones que leur zone de résidence principale.

01 Nombre moyen de personnes par jour

40 200 **personnes par jour en moyenne** (présence en séjour et à la journée)

Visiteurs intra-départementaux	Janv	Févr.	Janv-Févr.
Présence en séjour	8 380	9 380	8 850
Touristes (sens commun)	2 220	2 360	2 290
Habituellement présents	6 160	7 020	6 570
Présence à la journée	30 050	32 710	31 310
Excursionnistes	6 320	6 480	6 390
Excursionnistes récurrents	23 730	26 230	24 920
Ensemble hors transit	38 430	42 090	40 160
Personnes en transit (< 2 h)	42 370	43 970	43 130

(Définition des catégories en annexe)

Évolution de la fréquentation intra-départementale

En nombre de journées-visiteurs

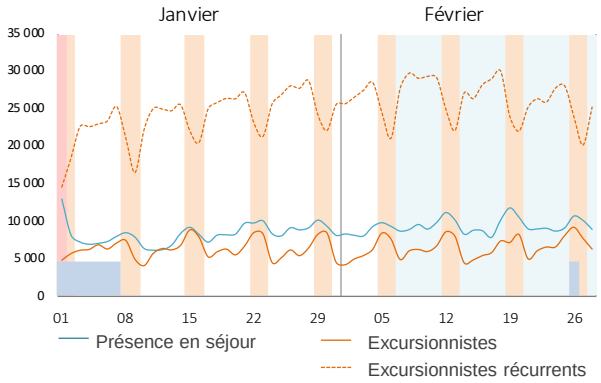

Nombre total de journées-visiteurs

2 369 800 **journées de présence générées par les habitants* du département** (présence en séjour ou à la journée)

Visiteurs intra-départementaux	Janv	Févr.	Janv-Févr.
Présence en séjour	259 710	262 550	522 250
Touristes (sens commun)	68 790	66 040	134 830
Habituellement présents	190 920	196 510	387 430
Présence à la journée	931 610	915 950	1 847 560
Excursionnistes	195 870	181 430	377 290
Excursionnistes récurrents	735 750	734 520	1 470 260
Ensemble hors transit	1 191 320	1 178 490	2 369 810
Personnes en transit (< 2 h)	1 313 600	1 231 170	2 544 770

(Définition des catégories en annexe)

* Approximation par la commune de facturation de la ligne mobile

Poids de la fréquentation intra-départementale

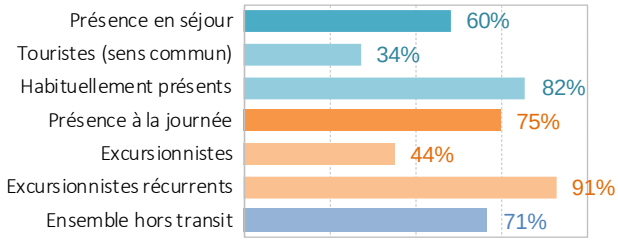

En % du nombre total des journées-visiteurs (intra + extra)

6 Provenance 2 | Les régions de provenance des visiteurs français

Présents en séjour[1]

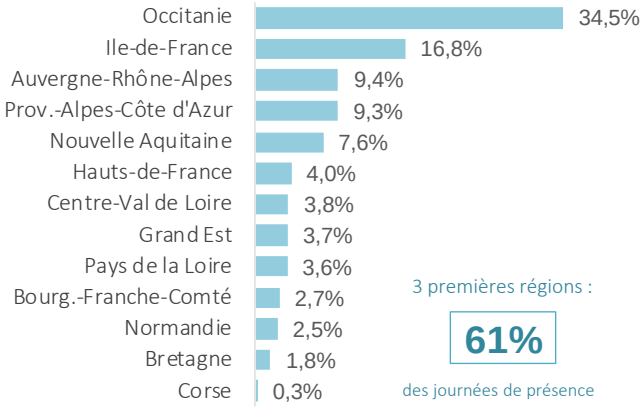

3 premières régions : **61%** des journées de présence

Présents à la journée[2]

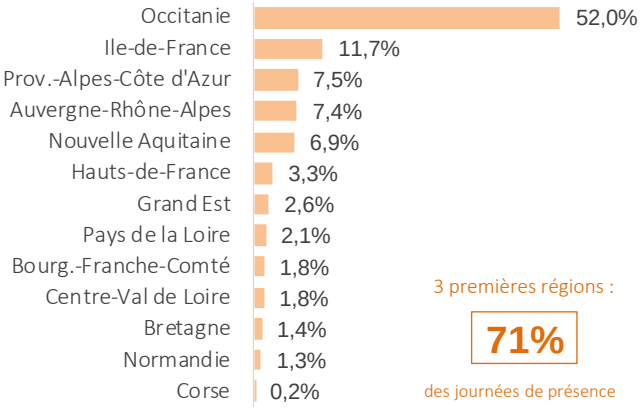

3 premières régions : **71%** des journées de présence

En % des journées de présence des visiteurs français. Occitanie : hors Pyrénées-Orientales.

[1] Touristes et habituellement présents [2] Excursionnistes et excursionnistes récurrents

7 Provenance 3 | Départements de provenance des visiteurs français

Focus Occitanie

Présents en séjour[1]

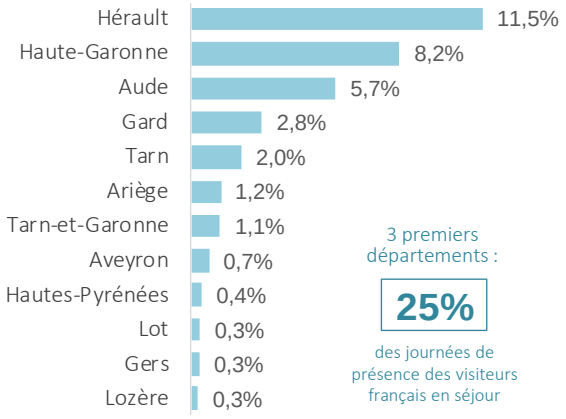

3 premiers départements :

25%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

Présents à la journée[2]

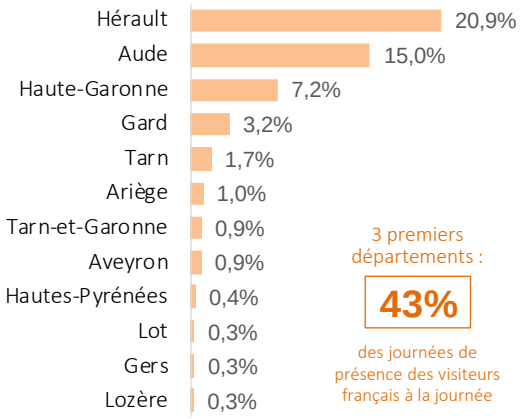

3 premiers départements :

43%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

En % des journées de présence des visiteurs français extra-départementaux

8 Provenance 4 | Pays de provenance des visiteurs étrangers

Présents en séjour[1]

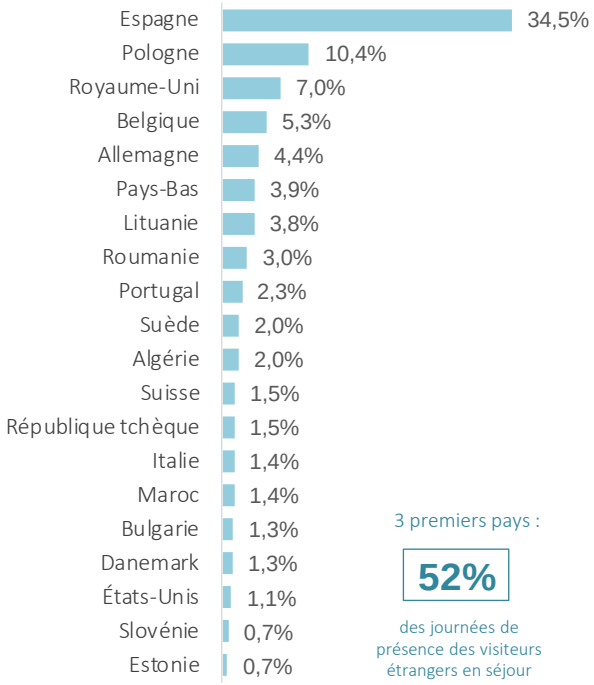

3 premiers pays :

52%

des journées de présence des visiteurs étrangers en séjour

Présents à la journée[2]

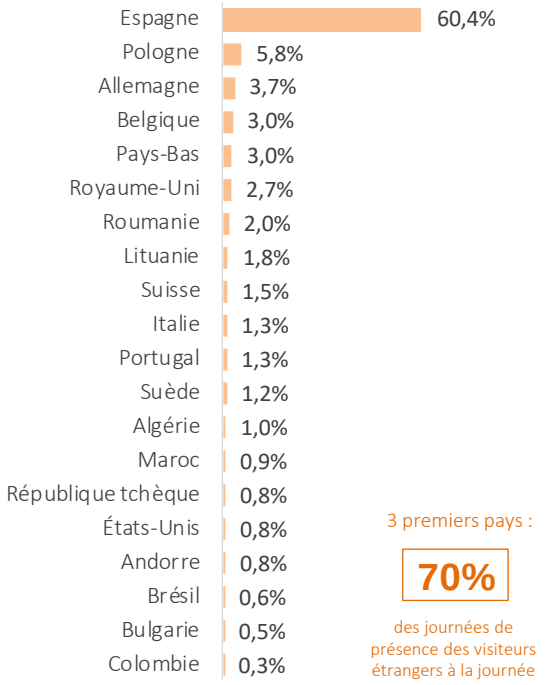

3 premiers pays :

70%

des journées de présence des visiteurs étrangers à la journée

En % des journées de présence des visiteurs étrangers

[1] Touristes et habituellement présents [2] Excursionnistes et excursionnistes récurrents

9 Mobilité des individus au sein du département

Zones de provenance des touristes en séjour dans le reste du département qui viennent pour la journée sur le territoire

En % du nombre de journées-visiteurs des excursionnistes concernés.*
*Visiteurs en présence majoritaire durant la journée dans la zone d'étude***

Zones du département	%
Perpignan	40,5%
Pyrénées Catalanes	28,2%
Côte Catalane	23,1%
Albères Vallespir	7,7%
Vallée de l'Agly Fenouillèdes	NS
Total	100,0%

NS = Non significatif

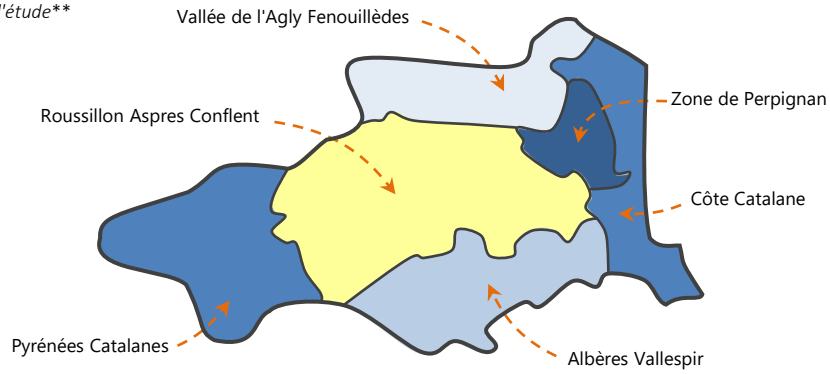

Zones de destination à la journée des touristes en séjour sur le territoire

En % du nombre de journées-visiteurs des touristes concernés.*
*Visiteurs en présence majoritaire durant la journée dans la zone de visite***

Zones du département	%
Perpignan	44,3%
Vallée de l'Agly Fenouillèdes	28,2%
Pyrénées Catalanes	14,6%
Côte Catalane	7,9%
Albères Vallespir	5,1%
Total	100,0%

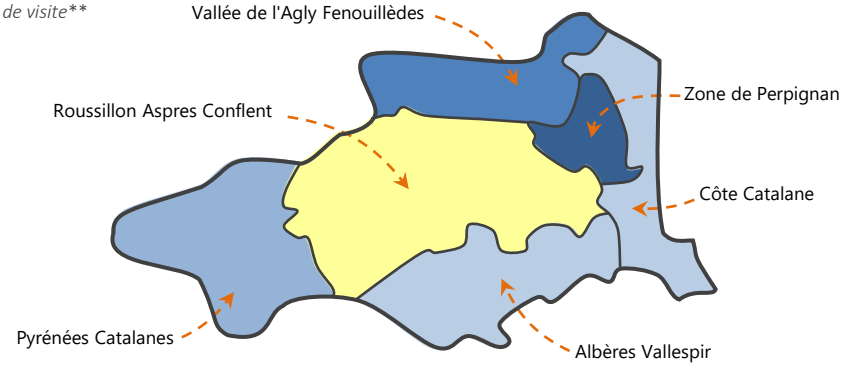

Zones de destination à la journée des personnes résidant sur le territoire

En % du nombre de journées-visiteurs des résidents concernés.*
*Visiteurs en présence majoritaire durant la journée dans la zone de visite***

Zones du département	%
Perpignan	60,6%
Vallée de l'Agly Fenouillèdes	20,1%
Côte Catalane	11,6%
Albères Vallespir	4,9%
Pyrénées Catalanes	2,9%
Total	100,0%

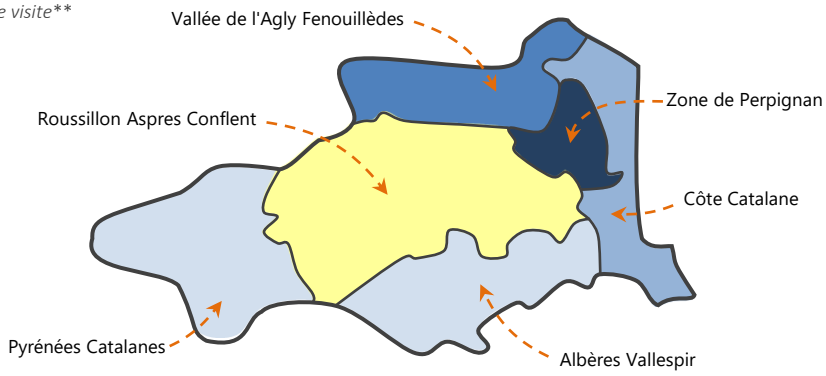

* *Catégories de visiteurs retenues dans la segmentation Flux Vision*
** *Pour plus d'informations voir note d'interprétation*

Territoire
NS (0 à 1,4%)
1,5 à 5%
5,1 à 10%
10,1 à 20%
20,1 à 35%
35,1 à 50%
>50%

10 Évolution journalière de la fréquentation 2019-2022

Afin de caractériser au mieux la fréquentation touristique les tendances ci-après portent sur les touristes (hors habituellement présents) et les excursionnistes (hors excursionnistes récurrents) provenant de l'extérieur du département. Données disponibles à titre comparatif pour l'ensemble du département et ses six infra-zones dans le baromètre bimestriel (cf. site de l'observatoire de l'ADT66).

NUITÉES TOURISTIQUES

Visiteurs français

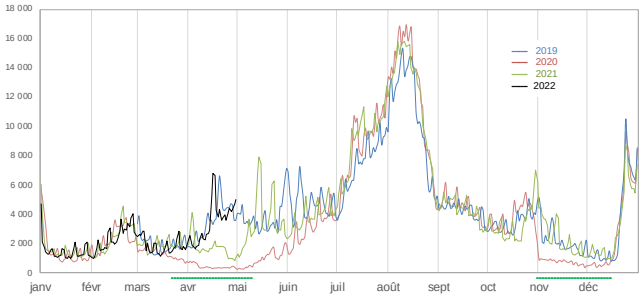

Valeurs lissées

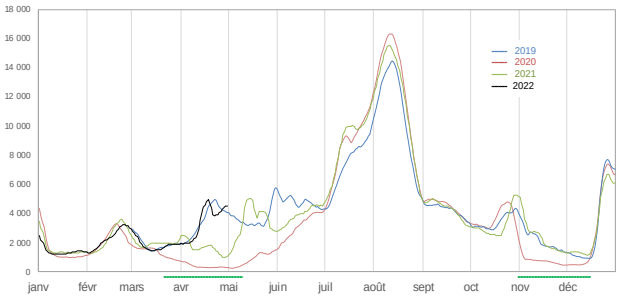

Visiteurs étrangers

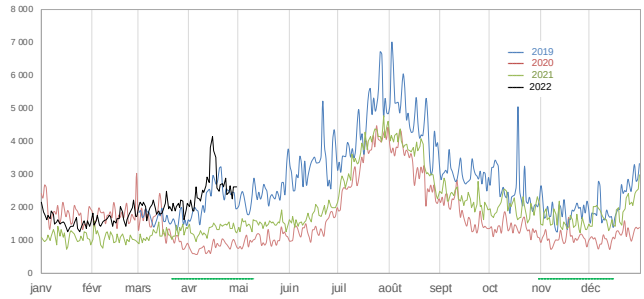

Valeurs lissées

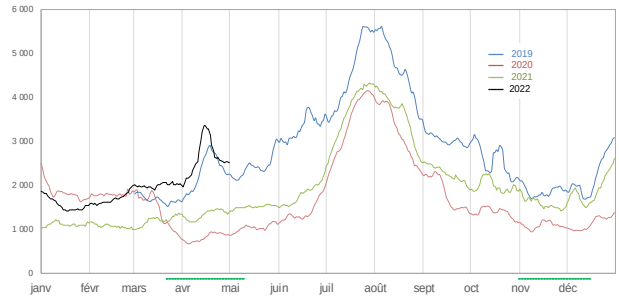

JOURNÉES DE PRÉSENCE DES EXCURSIONNISTES

Visiteurs français

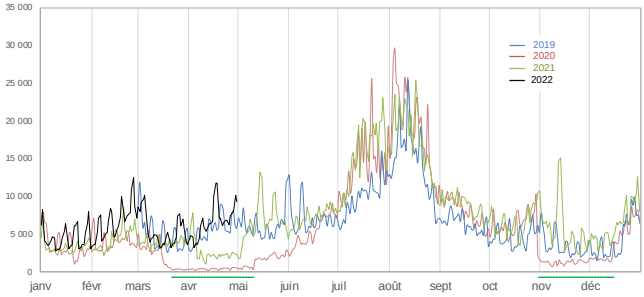

Valeurs lissées

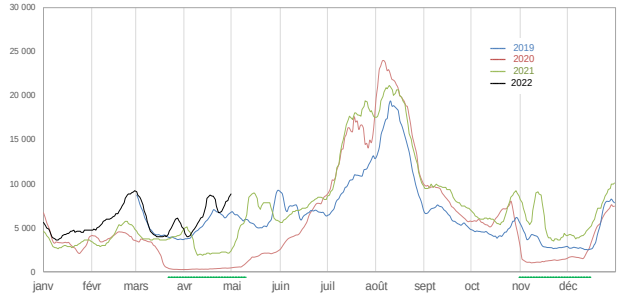

Visiteurs étrangers

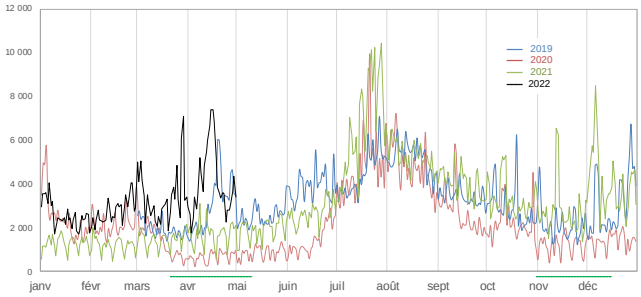

Valeurs lissées

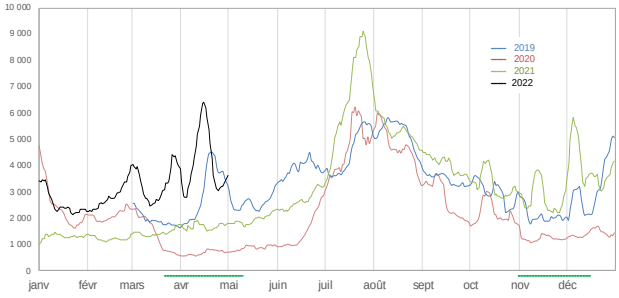

ANNEXES

Pour plus d'informations voir la note d'interprétation
téléchargeable sur le site de l'ADT

Définitions

Indicateurs temporels

Journée : période allant de 6 heures du matin à minuit.
Nuit : période allant de minuit à 6 heures du matin.

Nuitée : le dispositif FVT compte une nuitée lorsqu'une personne est vue plus de 2 heures consécutives la nuit sur la zone d'observation en présence majoritaire c'est-à-dire sans être vue plus de temps au cours de la même nuit sur une autre zone.

Différence nuit/nuitée : *exemple* : lors d'un séjour de 4 nuits un groupe de 3 personnes génère 12 nuitées.

Séjour : période de présence comportant au moins une nuitée.
Séjour touristique : séjour n'excédant pas 21 nuits.

Présence à la journée : présence de plus de 2 heures entre 6h du matin et minuit sans effectuer de nuitée ni la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures du matin) ni la nuit suivante.

Journée-visiteur (EMC) : personne vue sur le territoire plus de 2 heures durant la journée. *Exemple* : un groupe de 2 personnes présent 5 fois à la journée génère 10 journées-visiteur.

Catégories d'individus

Résident : individu qui, au cours des 8 dernières semaines (56 derniers jours) a été vu le plus souvent la nuit sur le territoire et y a passé plus de 22 nuits (consécutivement ou non).

Habituellement présent : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu plus de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 8 dernières semaines.

Touriste : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu au maximum sur 4 semaines, au moins une fois par semaine, sur les 8 dernières semaines.

Excursionniste : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) de 1 à 4 fois au cours des 15 derniers jours.

Excursionniste récurrent : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) 5 fois ou plus au cours des 15 derniers jours.

Fréquentation "intra-départementale" ou fréquentation "locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département.

Fréquentation "extra-départementale" ou fréquentation "non locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe hors du département (autres départements français ou pays étranger).

Arrivée : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits précédentes.

Départ : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits suivantes.
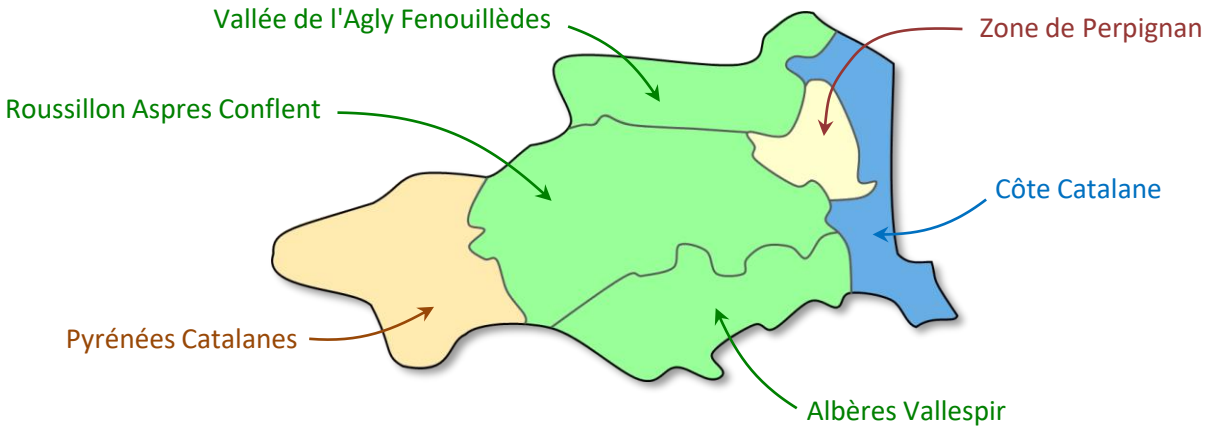
Les 6 zones touristiques du département